



Signature d'une nouvelle lettre d'intention pour le financement d'unités CHO-Power®

Europlasma, groupe français spécialisé dans les technologies propres et la production d'énergie renouvelable, annonce la signature d'une lettre d'intention avec un fonds d'investissement spécialiste des énergies renouvelables pour le financement et le développement d'unités de gazéification de biomasse par technologie plasma. L'accord signé en septembre 2009 avec Aleltho Energy LLP a été interrompu à la suite de divergences entre les parties.

Europlasma et son nouveau partenaire, un fonds d'investissement spécialiste des énergies renouvelables doté de 350 millions d'euros, (le « partenaire ») ont signé une lettre d'intention pour le financement d'unités de gazéification de biomasse par technologie plasma pour une puissance cumulée de 54 MW sur 3 ans, puis de 146 MW supplémentaires sur 2 ans, soit un total potentiel de 200 MW sur 5 ans dans le secteur de l'EfW (Electricity from Waste).

Europlasma et son partenaire sont liés par un accord d'exclusivité d'une durée de 3 ans. A l'issue de ces 3 premières années de partenariat, le partenaire bénéficiera d'un droit de premier refus de financement sur les projets d'unités EfW pendant une période de 2 ans supplémentaires. La lettre d'intention prévoit également la fourniture exclusive par Europlasma (EPC : Engineering, Procurement & Contracting) des unités financées dans le cadre de ce partenariat.

L'unité CHO-Power de Morcenx constitue la première réalisation commune. La lettre d'intention signée par Europlasma et son partenaire prévoit son financement, via une structure ad hoc (CHO-Morcenx SAS) détenue à 77.55% par le partenaire et 22.45% par Europlasma. La lettre d'intention prévoit l'apport à CHO-Morcenx SAS par le partenaire d'un montant de 22.8 millions d'euros, avec le versement d'une première tranche de 10 millions d'euros fin avril 2010. Europlasma apportera 3 millions d'euros en fonds propres. Un mécanisme incitatif à la performance permettra à Europlasma de détenir jusqu'à 45% de CHO Morcenx SAS. Le contrat d'exploitation (O&M : Operation & Maintenance) sera comme prévu initialement confié à la société Inertam pour une durée de 15 ans.

Les dues diligences technologiques, process et environnementales réalisées par SLR Consulting fin 2009 restant valables, le processus de négociation a été accéléré. Les termes de l'accord entre Europlasma et son partenaire, sous réserve de la conclusion positive des diligences liées aux contrats commerciaux de l'unité de Morcenx, permettront le début de la construction en mai 2010. Enfin, cette opération n'implique pas de transfert de propriété intellectuelle, ni de dilution de l'actionnariat de la société.

A propos d'Europlasma

Fondé en 1992, Europlasma est un groupe français spécialisé dans les technologies propres et la production d'énergie renouvelable. Le Groupe Europlasma rassemble 4 unités principales et 260 collaborateurs fermement engagés en faveur du développement durable et experts dans le traitement et la valorisation des déchets.

- > **Europlasma** développe, produit et commercialise des solutions de traitement des déchets et de production d'énergie sur la base de sa technologie propriétaire de la torche à plasma.
- > **Inertam** est le spécialiste mondial de l'élimination et de la valorisation des déchets d'amiante et des déchets dangereux.
- > **CHO Power** est un producteur d'électricité par gazéification des déchets (EfW – Electricity from Waste).
- > **Europe Environnement** est le leader européen des systèmes de ventilation et de dépollution de l'air en milieu industriel.

[\[www.europlasma.com\]](http://www.europlasma.com)

[\[Alternext - NYSE Euronext Paris – Mmemo : ALEUP – Isin : FR0000044810\]](#)

Contacts presse et investisseurs

Europlasma

Cédric Bérard, Directeur Juridique et Financier
contactbourse@europlasma.com - Tel : 05 56 49 70 00

Calyptus

Marie Ein / Alexis Breton
europlasma@calyptus.net - Tel : 01 53 65 68 68